



**PRÉFÈTE  
DE LA  
CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Visite de l'entreprise Placoplâtre de Cherves-Richemont

Angoulême, le 17 février 2021

Ce mercredi 17 février, la préfète de la Charente, Magali Debatte, et la sous-préfète chargée de la relance, Sandy Lecoq-Espallargas, ont visité l'entreprise Placoplâtre de Cherves-Richemont, lauréate de l'appel à projets France Relance en faveur de la décarbonation de l'industrie.

L'entreprise, implantée dans le Cognaçais depuis 1972, est spécialisée dans la fabrication de plaques de plâtre et de produits transformés à partir de gypse naturel. Dans un objectif de diminution de son empreinte environnementale, l'entreprise a engagé une démarche volontariste d'amélioration de ses procédés de fabrication.

Grâce à France Relance, l'entreprise a décidé d'investir dans un projet qui lui permettra de limiter la consommation de matières premières et d'énergies fossiles, mais également d'éviter l'émission de plus de 3 500 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent des émissions annuelles de plus de 400 habitants de la région Nouvelle-Aquitaine.

Elle va ainsi bénéficier de 1,8 million d'euros de soutien financier de l'État dans la modernisation de son unité de séchage (par récupération de chaleur) et dans la diminution de sa consommation d'eau.

Au niveau national, dans le cadre du plan de relance, l'État mobilise 1,2 milliard d'euros pour soutenir et accompagner la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur industriel, en renforcement des dispositifs déjà existants.

**Contact presse  
Service départemental  
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76  
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr  
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture  
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex